



DGSTFE, DGCSS  
ASSISTANT DEPUTY MINISTER (SCIENCE AND TECHNOLOGY)

# Appel de propositions d'innovations pour RDDC de 2016

Dr Pierre Lavoie  
Directeur général, Emploi des forces – Sciences et  
technologies

CANSEC  
1<sup>er</sup> juin 2017



## VOLET A

# Connaissance de la situation dans tous les domaines (CSTD)

### Innovation Call for Proposal **ADSA S&T Program**

SOLICITATION RESULTS



**TOTAL: 122 PROPOSALS**



- 122 propositions ont été reçues.
- 65 propositions se sont préqualifiées en respectant les critères d'harmonisation obligatoires et en obtenant les notes minimales requises pour les critères cotés.
- Les soumissionnaires sélectionnés aux fins de négociation des contrats ont été informés.



## VOLET A

# Connaissance de la situation dans tous les domaines (CSTD)

### Processus d'engagement des intervenants

- Lettre d'intérêt et présentation de la CSTD (avril 2016)
- Première demande de renseignements (DDR) et ébauche de l'appel de propositions (AP) (juin 2016)
  - Réponses écrites et réunions individuelles
  - Premier « résumé des commentaires et des résultats » (sept. 2016)
- Deuxième DDR et AP mis à jour (oct. 2016)
  - Réponses écrites et réunions individuelles
  - Deuxième « résumé des commentaires et des résultats » (déc. 2016)

### Échéancier

- Affichage de l'AP aux fins de présentation de soumissions pendant 8 semaines et demie.
- Les soumissionnaires sont informés des résultats du volet de la CSTD 14 semaines et demie après la clôture de l'AP.

### Éléments clés

- Regroupement des défis en matière de S et T selon quatre domaines de CSTD (surveillance aérienne, de surface et sous-marine et données produites par les capteurs)
- Différents types de projet avec augmentation des NPT et des limites de financement (études, concepts, R et D, démonstrations techniques et projets pilotes techniques)
- Possibilité de propositions de projet séquentielles

### Processus de sélection

- Bassin de propositions préqualifiées en fonction de ce qui suit :
  - Harmonisation obligatoire aux défis en matière de S et T de la SCTD
  - Évaluation techniques cotée
- Décisions de financement prises par le sous-ministre adjoint (S et T), en fonction des 3 recommandations du directeur général.